



## COMMUNIQUÉ

**ALIMENTATION COUCHE-TARD INC. ANNONCE LA CLÔTURE DE L'ÉMISSION  
D' ACTIONS À DROIT DE VOTE SUBALTERNE CATÉGORIE B  
DANS LE CADRE D'UNE PRISE FERME ET L'EXERCICE DE L'OPTION DE  
SURALLOCATION EN TOTALITÉ**

**LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE  
TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS NI DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS**

---

**TSX : ATD.A et ATD.B**

**Laval (Québec) Canada – Le 14 août 2012** – Alimentation Couche-Tard inc. (« Couche-Tard ») a annoncé aujourd'hui qu'elle avait procédé à la clôture de son placement public annoncé précédemment de 6 350 000 actions à droit de vote subalterne catégorie B d'Alimentation Couche-Tard (« actions à vote subalterne ») et la clôture simultanée de l'option de surallocation permettant d'acheter 952 500 actions à vote subalterne supplémentaires. Au total, 7 302 500 actions à vote subalterne ont été émises et vendues aujourd'hui à un syndicat de preneurs fermes (« preneurs fermes ») composé de Financière Banque Nationale Inc., Scotia Capitaux inc., UBS Valeurs Mobilières Canada Inc., Valeurs mobilières HSBC (Canada) inc., Valeurs mobilières Desjardins inc. et Barclays Capital Canada inc. au prix de 47,25 \$ par action à vote subalterne, pour un produit net approximatif de 330,4 millions de dollars, déduction faite de la rémunération des preneurs fermes et des frais estimatifs du placement.

Le produit net de la vente des actions à vote subalterne sera affecté au remboursement d'une partie de la dette à long terme de Couche-Tard. Les actions à vote subalterne ont été offertes dans toutes les provinces du Canada au moyen d'un prospectus simplifié définitif daté du 3 août 2012.

Le présent communiqué n'est pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres. Les titres mentionnés dans le présent communiqué n'ont pas été ni ne seront inscrits aux termes de la *Securities Act of 1933* des États-Unis, dans sa version modifiée (« Loi de 1933 ») et ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis, sauf s'ils sont inscrits en vertu de la Loi de 1933 ou conformément à une dispense des exigences d'inscription de la Loi de 1933.

### **À propos d'Alimentation Couche-Tard**

Alimentation Couche-Tard inc. est le chef de file de l'industrie canadienne du commerce de l'accommodation. En Amérique du Nord, Couche-Tard est la plus importante société en tant que chaîne de magasins d'accommodation (intégrée ou non à une société pétrolière) en fonction du nombre de magasins corporatifs. Au 29 avril 2012, Couche-

Tard avait un réseau de 5 803 magasins, dont 4 216 étaient dotés d'un site de distribution de carburant. À cette même date, la société avait des contrats pour l'approvisionnement en carburant de 350 sites opérés par des exploitants indépendants. Le réseau de Couche-Tard est constitué de 13 unités d'affaires, dont neuf aux États-Unis, couvrant 42 États et le district de Columbia, et quatre au Canada, couvrant les dix provinces. De plus, en vertu de contrats de licences, quelque 3 990 magasins sont exploités sous la marque Circle K dans neuf autres pays (Chine, Guam, Hong Kong, Indonésie, Japon, Macao, Mexique, Vietnam et Émirats arabes unis). Plus de 60 000 personnes œuvrent dans l'ensemble du réseau de magasins et aux centres de services de Couche-Tard en Amérique du Nord.

Suivant l'acquisition de Statoil Fuel & Retail en juin 2012, Couche-Tard exploite également un vaste réseau de vente au détail en Scandinavie, en Pologne, dans les pays Baltes et en Russie qui compte environ 2 300 magasins, dont la majorité offrent du carburant et des produits d'accommodation et certains sont automatisés (carburant seulement). À travers son réseau européen, Couche-Tard génère aussi des revenus provenant de la vente d'énergie pour applications fixes, de carburant pour le secteur maritime, de carburant pour l'aviation, de lubrifiants et de produits chimiques. Elle exploite 12 terminaux clés de carburant et 38 dépôts de carburant dans huit pays, et exploite aussi environ 400 camions citernes. En comptant les employés des stations franchisées Statoil, environ 18 500 personnes travaillent dans le réseau de détail de Couche-Tard en Europe, à son siège social européen, dans ses huit bureaux régionaux, à ses terminaux et à ses dépôts.

-30-

On trouvera de plus amples renseignements sur Alimentation Couche-Tard inc. au <http://www.couchetard.com>

**Personne-ressource :**

**Raymond Paré, vice-président et chef de la direction financière**  
Tél. : 450-662-3272 (poste 4607)

**[relations.investisseurs@couche-tard.com](mailto:relations.investisseurs@couche-tard.com)**  
**[www.couche-tard.com/corporatif](http://www.couche-tard.com/corporatif)**

**Énoncés prospectifs**

Les énoncés contenus dans le présent communiqué, qui décrivent les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prévisions de Couche-Tard peuvent constituer des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces énoncés se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « prévoir », « évaluer », « estimer », « croire », « s'attendre à », ainsi qu'à l'emploi d'autres expressions apparentées et du futur. Couche-Tard tient à préciser que, par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, et que, par conséquent, ses résultats ou les mesures qu'elle adopte pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces énoncés, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Parmi les facteurs importants pouvant entraîner une différence considérable entre les résultats réels de Couche-Tard et les projections ou attentes formulées dans les énoncés prospectifs, mentionnons les effets de l'intégration d'entreprises acquises et la capacité de concrétiser les synergies projetées, les fluctuations des marges sur les ventes d'essence, la concurrence dans les secteurs de l'accommodation et du carburant ainsi que d'autres risques décrits en détail de temps à autre dans les rapports déposés par Couche-Tard auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, Couche-Tard nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Enfin, l'information prospective contenue dans le présent communiqué est basée sur l'information disponible en date de sa publication.